

HORAIRES DES SEANCES D'ENTRAINEMENTS APPLICABLES POUR LA SAISON 2023/2024

| JOURS | RESPONSABLES DE SEANCE | HORAIRES | OBSERVATIONS |
|----------|--|---------------|--|
| LUNDI | Anton GOOSSENS Marc HAMARD | 17H30 à 19H30 | loisir / compétition |
| MARDI | Eugène VERVAEKE entraîneur Gérard BINVEL | 17H30 à 19H30 | loisir / compétition |
| MARDI | Cédric VOSSAERS Jean-Marie GENEVEY | 19H30 à 21H00 | loisir / compétition : sur principe de confirmation de présence ; s'inscrire sur groupe WhatsApp auprès de Cédric |
| MERCREDI | Eugène VERVAEKE entraîneur | 15H00 à 17H00 | loisir / compétition |
| MERCREDI | Eugène VERVAEKE entraîneur | 17H00 à 19H00 | école de tir progression et compétition |
| JEUDI | Orlando TRAVASSO Arnaud COMPTDAER | 17H30 à 19H30 | loisir / compétition |
| VENDREDI | Damien BERTIN | 18H00 à 20H30 | loisir / compétition |
| SAMEDI | Eugène VERVAEKE entraîneur | 10H00 à 12H00 | école de tir compétition |
| SAMEDI | Orlando TRAVASSO | 13H30 à 15H30 | initiation |
| SAMEDI | Gérard BINVEL | 15H30 à 17H30 | école de tir progression |
| SAMEDI | Bernard DELFOSSE | 17H30 à 19H00 | loisir / compétition |
| DIMANCHE | Damien BERTIN | 10H00 à 12H00 | loisir / compétition : ouverture signalée 1 semaine avant sur le tableau d'affichage |

IMPORTANT

Les séances d'entraînements ne pourront avoir lieu qu'en présence d'au moins un des responsables désignés pour le jour concerné. Si l'un des responsables désignés vient à ne pouvoir assurer la permanence mais qu'un responsable d'un autre créneau est présent et accepte d'encadrer l'entraînement, le Tir pourra avoir lieu.

Les responsables sont bénévoles et ils ont aussi une vie en dehors du tir à l'arc. Dans la mesure du possible ils vous informeront d'une absence quelques jours avant celle-ci mais, personne n'étant à l'abri d'un problème de dernière minute, vous voudrez bien excuser une absence ponctuelle non programmée.

Les responsables de séances définissent les conditions de tir de la séance auxquelles les autres archers voudront bien se plier.

Les présents horaires feront l'objet d'une adaptation au cas par cas pour la saison extérieure.

NEUVILLE-EN-FERRAIN, le 31/03/2024, Le Président du Club de Tir à l'Arc "Les Amis de Robin"

Cédric VOSSAERS

En cas d'urgence : 06 70 14 12 77